

Chilleurs info



Bulletin municipal Août 2023 - n° 85



Sommaire

Dossier	2
Informations générales	3
Manifestations	7
Travaux	9
Extraits de conseil	10
Associations	11
Un peu d'Histoire	15

Le Mot du Maire

Madame, Monsieur,

Tout d'abord, une pensée particulière en direction de Madame Micheline BRUSSEAU qui nous a quitté dernièrement. Micheline a été, de nombreuses années durant, Présidente de l'Amicale des Anciens au sein de laquelle elle a tant donné. Nous garderons d'elle un très bon souvenir et adressons nos sincères condoléances à sa famille.

Après cette période de vacances, voici déjà la rentrée.

En ce début du mois de septembre, le vendredi 1er à partir de 18 h, je vous invite à vous rendre nombreux à notre marché des producteurs et au forum des associations qui auront lieu au parc de la Rouche. Ce sera le moment de consommer local et de vous inscrire auprès de l'un de nos clubs sportifs ou de l'une de nos associations.

Je souhaite une pleine réussite au COC Foot qui organise sa première marche gourmande le samedi 16 septembre. Départ en fin d'après-midi entre 18 H et 18 H 45 au stade pour une balade semi-nocturne autour de CHILLEURS.

Ce samedi 16 septembre, nous fêterons également les 10 ans de notre MARPA. Des animations sont prévues pour les résidents et leurs familles afin de célébrer l'anniversaire de cette structure qui a trouvé toute sa place et son utilité au cœur de notre village. J'en profite pour saluer une de nos anciennes résidentes, Madame Fernande POTHEAU, qui vient de fêter ses 106 ans à SEICHEBRIERES

où elle réside désormais depuis quelques années, mais qui reste toujours Chilleuroise de cœur.

En septembre doit également démarrer, sous l'égide du Conseil Départemental du Loiret, une étude de trafic routier de la RD 2152 pour mesurer les flux de circulation sur cet axe très passager. Les résultats devraient être connus en fin d'année, ce qui permettra aux services des routes départementales de se positionner officiellement sur le projet de déviation de notre centre-bourg.

Fin octobre, sera ouverte, si le planning des travaux est respecté, notre nouvelle agence postale communale à proximité immédiate de la Mairie. Désormais gérée directement par la Commune, les horaires d'ouverture vous permettront de disposer d'une plus grande amplitude pour vous y rendre et faire fonctionner ce service bien utile pour nombre d'entre vous.

Une dernière information pour vous signaler que les compétences eau et Assainissement seront transférées à la Communauté de Communes le 1er janvier 2024. Par conséquent, vous recevrez la dernière facture émise par la Commune en novembre ou décembre, les suivantes le seront par la CCDP.

Bel automne à toutes et à tous.

MAIRIE DE CHILLEURS-AUX-BOIS

Bureaux ouverts :

du lundi au vendredi
de 8 H 30 à 12 H

les mardis et vendredis
de 8 H 30 à 12 H et de 14 H à 17 H

et le samedi de
9 H à 12 H

Tél : 02.38.39.87.06

Courriel: mairie@chilleursauxbois.fr

Site internet : www.chilleurs-aux-bois.fr

Facebook :

Mairie de Chilleurs aux Bois Officiel



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Gérard LEGRAND



Une « maternité » à Chilleurs-aux-Bois

L'école élémentaire Pierre de Ronsard dispose d'une particularité qui la rend singulière. Depuis plus de trente ans, les combles de cette dernière se transforment, en effet dès les beaux jours venus, en gîte de reproduction de Grands Murins, une espèce de chauve-souris qui figure parmi les plus grandes d'Europe de par sa taille.

Plusieurs centaines de femelles Grands Murins prennent ainsi possession des lieux au début du printemps pour donner naissance à leurs petits avant de repartir dans la deuxième quinzaine d'août vers un site intermédiaire en vue des futurs accouplements et de l'hibernation.

Matures à la fin de leur deuxième année, les femelles donnent naissance à un seul jeune, entre fin mai et fin juin de l'année suivante. Le choix du site chilleurois par les femelles Grand Murin pour la mise bas de leurs petits s'explique par la tranquillité que ce dernier offre à ses hôtes ainsi que par la proximité de la forêt et des étangs qui constituent un terrain de chasse particulièrement affecté.

La colonie de Chilleurs-aux-Bois fait l'objet d'un suivi régulier en partenariat avec l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments (AFSSA) de Nancy*. De même, son évolution et son état de santé font l'objet de toutes les attentions d'un passionné de notre commune. L'ensemble de ces observations est riche de nombreux enseignements et permet de faire évoluer la connaissance scientifique.

Profitez de la présence des Grands Murins au sein de l'école élémentaire et des fruits de leur suivi régulier pour s'intéresser de plus près à cette espèce protégée, à l'image de l'ensemble des chiroptères.

Relativement sédentaire, le Grand Murin est de nature calme et sociable. Il se reconnaît à son pelage, brun-roux sur le dos et gris-blanc sur le ventre tandis que son museau est assez pointu. D'une envergure proche de 30 centimètres, il pèse de 25 à 30 grammes. Le petit atteint en un mois seulement la taille et l'aspect d'un adulte. Dès sa naissance, il a des pouces et des pattes postérieures de la même taille que ceux de ses parents afin de pouvoir s'accrocher aisément au ventre de sa mère.

Ses proies étant essentiellement nocturnes, le Grand Murin sort à la tombée de la nuit en quête de nourriture. Il ne rentrera qu'au petit matin, une heure environ avant le lever du soleil. A l'image des autres espèces de chauve-souris, il se nourrit de mouches, moustiques, araignées, sauterelles, fourmis... Les études réalisées ont permis de démontrer que, contrairement aux idées reçues, une part importante des proies est cueillie au sol.

Un allié indispensable et pourtant menacé

La colonie compte aujourd'hui environ 500 individus après en avoir compté jusqu'à 1 200 dans le milieu des années 1990. Les causes premières de la disparition des chauves-souris sont la diminution du nombre d'insectes, l'utilisation de traitements, les dérangements auxquels elles doivent faire face ou encore la condamnation des accès aux cavités les accueillant.

Il y a ainsi urgence à préserver le Grand Murin, tout comme l'ensemble des chauves-souris, surtout lorsque l'on sait qu'il est un redoutable insecticide 100% naturel et gratuit. En effet, un Grand Murin dévore, chaque nuit, 50% de son poids en insectes. On a ainsi calculé qu'un Grand Murin consomme, en une nuit, pas moins de 200 insectes en tous genres soit 30 000 en l'espace des 5 mois de présence sur la commune. Comprenant 500 individus, une colonie telle que celle présente sur notre commune en consomme ainsi 15 millions. Une efficacité redoutable !

Cette quantité considérable absorbée s'explique notamment par le fait que plus un animal est petit, plus sa surface corporelle et sa consommation sont importantes par rapport à son poids (un éléphant consommera ainsi, chaque jour, l'équivalent de 5% de son poids et une souris jusqu'à 50 %).

Par ailleurs, composé des restes de proies non digérées, le guano (excréments) est un excellent engrais, riche en oligo-éléments.

Le Grand Murin est ainsi, à plus d'un titre, d'une aide précieuse pour l'homme et les cultures.

Au même titre que l'ensemble des chauves-souris, il est protégé, de même que son habitat, par la loi du 10 juillet 1976. Cette dernière interdit notamment "de transporter des chauves-souris, qu'elles soient mortes ou en vie, de les déranger, de les capturer, de les détruire et de les mutiler ou bien encore de les naturaliser". Contribuons ainsi à préserver les individus présents sur notre commune.

* Les études réalisées ont ainsi démontré que les chauves-souris ont des parasites qui leur sont propres et ne peuvent se développer chez l'Homme. L'inverse est également vrai.

Conseil Municipal des Jeunes

Inauguration boîte à idées

Nous sommes très heureux d'avoir inauguré la boîte à idées, imaginée et décorée par les jeunes du Conseil municipal de Chilleurs aux bois.

L'emplacement a été choisi pour sa proximité avec la mairie et l'école élémentaire. Le souhait des jeunes du CMJ est d'encourager les habitants et notamment les jeunes de Chilleurs à soumettre leurs idées dans différents domaines afin d'améliorer le quotidien des Chilleurois et Chilleuroises.

Les idées reçues dans la boîte seront recueillies par le CMJ, celles retenues seront soumises lors d'un Conseil Municipal.

Nous vous invitons donc à partager vos idées et vos suggestions à nos jeunes élus.

Et Félicitations au CMJ pour son implication dans ce projet.



Interview d'Alexandre COLLADO réalisée par Zélia et Léanne

1. / Comment devient-on pompier ?

Pour être pompier, il faut avoir minimum 16 ans, avoir une bonne condition physique qui sera validée par une visite médicale, passer des tests de mathématiques, français et sportifs, effectuer les formations nécessaires.

A 12 ans, les jeunes peuvent intégrer les JSP (Jeunes sapeurs-pompiers). Pour notre secteur, c'est à Pithiviers.

2. / Comment s'appellent les véhicules des pompiers de Chilleurs et à quoi servent-ils ?

Au Centre de Première intervention (CPI) de Chilleurs aux Bois, nous avons 4 engins :

- Le VL (Véhicule Léger/Liaison) : pour se déplacer aux formations, en renfort aux interventions, logistiques.
- Le CCR (Camion-citerne rural) : pour les incendies.
- VSAV (Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes) : ambulance de secours aux personnes.
- VTU (Véhicule Tous Usages) : destructions d'hyménoptères sur lieux publics, inondation, chute d'arbres...

3. / Quelles sont les interventions que vous faites le plus souvent ? et combien d'interventions avez-vous faites en 2022 ?

En 2022, nous avons effectué 250 interventions. Le plus souvent, nous effectuons du secours à la personne.

4. / C'est quoi la « garde-robe » d'un pompier ? Pourquoi portez-vous un casque ?

Nous avons deux tenues :

- La tenue TSI (Tenue de Service et d'Intervention) : Pantalon, polo, veste, rangers.
- La tenue Feu : Veste de feu, pantalon de feu, cagoule, gants, casque.

Le casque sert à nous protéger la tête, contre les chutes, les projections ...

5. / D'où provient l'eau que les pompiers utilisent pour éteindre le feu ? Et en forêt, comment faites-vous ?

Le CCR a une réserve d'eau de 3 000 litres. Nous pouvons également nous brancher sur le réseau d'eau de la ville via les poteaux incendie. Nous pouvons également nous servir des réserves naturelles comme les étangs et les mares. Nous avons aussi la possibilité de nous servir des bâches vertes.

En forêt, nous sommes alimentés par des engins porteurs d'eau.

6. / Qu'est ce qui maintient le feu en activité ou qui pourrait l'attiser ?

On l'appelle le triangle du feu : il faut la présence d'un combustible (bois, herbe...), celle d'un comburant (l'oxygène de l'air) et celle d'une source d'inflammation (étincelle, flamme, chaleur...).

7. / Combien y-a-t-il de pompiers à Chilleurs ? hommes et femmes ?

Au CPI de Chilleurs, nous avons 18 Sapeurs-pompiers dont 2 femmes.

8. / Combien de temps mettez-vous pour intervenir ?

En moyenne, nous mettons 8 minutes pour partir en intervention après le coup de fil.

9. / Quel est votre plus beau souvenir de pompier ?

Il y a quelques années, nous avons effectué un accouchement à domicile, juste en face de la caserne, sans assistance médicale.

Merci aux Pompiers de Chilleurs aux Bois pour cette superbe matinée en leur compagnie et pour le temps passé avec les jeunes pour leur apprendre plus sur leur deuxième métier.



Ecole élémentaire

Fête de l'école élémentaire Pierre de Ronsard

La fête de l'école élémentaire Pierre de Ronsard a eu lieu le samedi 24 juin avec un programme riche et varié, ponctué de jeux et de chants.

Des dictionnaires et clés USB ont été offerts, à cette occasion par les élus municipaux, aux enfants entrant en 6ème.



Ecole maternelle

Fête de l'école

Le vendredi 30 juin a eu lieu la fête de l'école maternelle. Des stands de jeux, tombola, buvette, chants et danse étaient au rendez-vous.

Cette soirée s'est terminée par un repas partagé dans la cour de l'école.

Bravo et merci à tous les parents d'élèves présents.



Départ de Brigitte GERARD

Merci Brigitte

Après 12 années passées au service des enfants accueillis au sein des différents services périscolaires de notre commune, Brigitte GÉRARD vient de quitter les services municipaux.

Nous la remercions pour son investissement durant toutes ces années et lui souhaitons une bonne continuation dans ses nouveaux projets.

A compter de la prochaine rentrée scolaire, elle sera remplacée à la tête de l'accueil périscolaire par Charlotte SERPIN qui connaît bien les enfants et l'activité périscolaire pour avoir travaillé aux côtés de Brigitte. Nous souhaitons à Charlotte un plein épanouissement dans ses nouvelles fonctions.



Nouvelle licence de taxi

Monsieur Claude VIANA, artisan taxi, vient d'obtenir une licence sur notre commune. Vous pouvez faire appel à ses services en le contactant par téléphone (06.13.42.17.68) ou mail (paiursotaxi@gmail.com).

Monsieur Laurent RAT, domicilié 29 route de Neuville, est également titulaire d'une telle licence. Vous pouvez le joindre lui aussi au 06.07.81.45.96 ou 02.38.32.99.52.

Soutien aux Maires

L'association des Maires de France a convié le 3 juillet, à midi, les élus et la population à se rassembler devant les mairies en soutien aux élus agressés pendant les émeutes du mois de juin.

A ce titre, la sirène a retenti quelques secondes et une minute de silence a été observée.

Le tour du Monde de Claire et sa famille

A travers la lecture des trois derniers numéros de Chilleurs Info, vous avez pu suivre les aventures de la famille GRESTEAU. Partie parcourir l'Europe en camping-car, elle avait quitté Chilleurs le 12 septembre dernier. La famille est aujourd'hui de retour en France avant de repartir pour de nouvelles aventures à la conquête du Monde.

Quelques chiffres :

8 mois,

20 000 kilomètres,

18 pays traversés.

Pour revivre les aventures de la famille sur Facebook et Instagram et consulter son album photo : @grestotdm



Un Chilleurois doublement médaillé

Élu municipal pendant 31 ans, dont 19 en qualité de premier adjoint, Jean-Claude BOUDIN s'est également beaucoup investi au service de la vie associative, totalisant ainsi plus de 50 années de bénévolat. Il a également occupé les fonctions de Vice-Président en charge de l'action sociale et de la jeunesse au sein de l'ex-Communauté de Communes de Beauce et du Gâtinais.

Toujours actif, il est aujourd'hui encore Président de l'association paroissiale de notre commune, Trésorier du Club omnisports (COC) et Vice-Président de sa section football ainsi que membre du CCAS et du Conseil d'Administration de la MARPA.

Afin de saluer cette vie d'engagement au service des autres et du bien commun, Anthony BROSSE – Député du Loiret – a tenu à lui remettre la médaille de l'Assemblée Nationale et Gérard LEGRAND, celle de notre commune. Tous deux ont également offert des fleurs à son épouse Michèle, saluant la place discrète mais déterminante jouée par cette dernière aux côtés de son mari.

Un double hommage mérité auquel a contribué Chantal NÉROT, Présidente du Club Omnisports de Chilleurs-aux-Bois. Ancien international de football, aujourd'hui conseiller du Président du Red Star, et ami de Jean-Claude, Steve MARLET s'y est également associé de par une vidéo tandis que Philippe NOLLAND et Francis BONLIEU, respectivement Maire de Pithiviers et ancien Président du Club Athlétique Pithivérien – ont salué l'engagement de Jean-Claude BOUDIN au-delà de notre commune. M. NOLLAND lui a, à cette occasion, remis le trophée des sportifs de la ville de Pithiviers.

Toutes nos félicitations à l'heureux médaillé !



Eau potable et assainissement

INFORMATION

à l'attention des abonnés
aux services Eau Potable et Assainissement Collectif

A compter du 1er janvier 2024, la commune transférera ses compétences Eau Potable et Assainissement Collectif à la Communauté de Communes du Pithiverais (CCDP).

La CCDP deviendra ainsi votre interlocuteur privilégié, de la production d'eau potable au traitement collectif de vos eaux usées.

Nous prenons soin de vous informer sur le transfert des compétences. Dès 2024, la facturation sera établie par la CCDP. Aussi, concernant la future gestion, vous pouvez suivre dès aujourd'hui les informations émanant de la Communauté de Communes sur son site internet : <https://www.ccdp.fr/transitions/eau-et-assainissement/>

De ce fait, la comptabilisation de votre consommation en eau potable se verra arrêtée au 31 décembre 2023 afin d'établir une facture en conséquence. Ce sera également le cas pour l'assainissement collectif si vous êtes concernés.

La dernière relève des compteurs d'eau potable aura donc lieu courant **octobre** et la consommation restante jusqu'au 31 décembre sera estimée sur la moyenne de la consommation de l'année précédente.

Merci d'avance pour votre compréhension.



Merci Catherine

Cette année, Catherine GILET a décidé de mettre fin à sa carrière de sapeur-pompier volontaire.

Après trente ans de service, elle a décidé de laisser sa place aux jeunes. Nous la remercions pour tous ses services rendus, que ce soit dans ses fonctions opérationnelles ou au sein de notre Amicale.

Catherine, nous n'avons qu'une chose à te dire : merci pour toutes ces années de courage et de dévouement, pour tous ces jours et ces nuits sans sommeil à aider la population dans des moments parfois heureux mais bien trop souvent dramatiques. Nous savons que nous pouvons encore compter sur toi, d'ailleurs, tu étais encore notre porte-drapeaux lors des festivités du 14 juillet. Tu fais toujours partie de l'équipe mais ta présence sur intervention nous manquera.



vestimentaire
 alimentaire
 équipements d'hygiène
 soutien administratif

Nous sommes à votre écoute

*Vous ne pouvez pas vous déplacer ?
Nous venons à votre rencontre
Contactez-nous 06 66 54 98 09*



**A Chilleurs aux bois, parking de la cour
Gauthier (en face de l'Eglise)**

Les Mardis, de 13h30 à 14h30 :

12 et 26 septembre

Domaine de Chamerolles : de 14h30 à 15h30



SECOURS POPULAIRE

Tout ce qui est humain est nôtre.

Une
permanence
d'accueil
mobile du
Secours
Populaire.



Le 07/09/2023

De 9h45 à 12h30

A CHILLEURS AUX BOIS

(Domaine de Chamerolles de 9h45
à 10h45 puis Parking de la Cour
Gauthier de 11h à 12h30).

Venez nous voir !

- lieu de rencontre
- aide alimentaire
- accès aux droits
- lieu d'échange
- connexion wifi et imprimante



853 rue Pesse Debout - 45770 SARAN
+33 2 38 66 22 46

Les cérémonies

18 juin



13 août

Dimanche 13 août, un vibrant hommage a été rendu aux maquisards tués sur notre commune, 79 ans auparavant, au lieu-dit « Les Châtaigniers » alors qu'ils s'étaient engagés dans la Résistance au service de notre liberté.



Festival des orgues en pithiverais

Tous les samedis et dimanches du 30 septembre au 22 octobre 2023

Seul évènement culturel organisé à l'échelle du Nord Loiret, le Festival des Orgues proposera 8 concerts sur les orgues en état de ce grand espace géographique :

ASCHERES-LE-MARCHE, PUISEAUX, CHILLEURS-AUX-BOIS, BELLEGARDE, AUXY, BOYNES, BEAUNE-LA ROLANDE, PITHIVIERS.

Organisé tous les deux ans par des bénévoles d'associations culturelles ou en lien avec les instruments, les municipalités concernées et en accord avec les paroisses, ce festival regroupe à chaque édition plus de 1 000 auditeurs. Cet évènement est possible grâce au soutien du Conseil départemental, des Communes concernées par les concerts, par la participation libre des spectateurs/auditeurs, et par le travail acharné de bénévoles pour développer du mécénat d'entreprises ou d'institutions locales.

La participation est laissée libre, ce qui permet à tous de profiter de ces moments conviviaux et culturels. La participation minimum suggérée est celle d'une place de cinéma. Le budget global d'un Festival approche la coquette somme de 20.000 €. Nous nous faisons une obligation de rémunérer correctement les artistes, de payer les charges sociales et de régler la SACEM.

Les concerts ne sont pas pensés uniquement pour des orgues seuls. En alternance avec des pièces pour orgue seul, l'instrument est accompagné par d'autres instruments ou par la voix.

Tous les concerts des samedis débutent à 20 h 30, ceux des dimanches à 16 h.

Manifestations



Fête nationale

Débutées par le traditionnel cochon grillé, les festivités des 13 et 14 juillet ont connu un beau succès venant récompenser la qualité et la diversité des animations mises en place : retraite aux flambeaux, feu d'artifice, soirée dansante animée par un DJ le 13 au soir, revue des Sapeurs-Pompiers, concert de l'Avenir et assiette garnie offerte par la municipalité le 14.

Ces festivités ont également été l'occasion de mettre à l'honneur plusieurs personnalités méritantes de notre commune :

- Le Sergent-Chef et adjoint au Chef de centre Simon JOLIVET qui s'est vu remettre les galons d'Adjudant par son père Christian, ancien Chef du Centre de Secours de notre commune ;
- Le Sapeur Hugo GILET qui, ayant rempli ses aptitudes de Chef d'équipe, accède au grade de Caporal ;
- Le Caporal Jordane COLLARD qui a réussi avec succès ses épreuves d'équipier feux de forêt ;
- Le Sapeur Kenvens PARDIN pour ses aptitudes d'équipier secouriste ;
- Le Caporal-Chef Catherine GILET qui vient de mettre un terme à sa carrière de Sapeur-Pompier volontaire après trente années de service et de dévouement ;
- Jean-Claude BOUDIN qui a été, pendant 31 années durant, élu municipal de notre commune et comptabilise plus de 50 ans de bénévolat.

Un grand merci à chacun d'entre eux pour son bel investissement et le temps passé au service des habitants de notre commune et du bien commun.





Manifestations

Marché des producteurs

Notre marché semi-nocturne du 7 juillet a, une fois encore, attiré bon nombre de personnes intéressées par les stands très variés, baignés par des températures on ne peut plus estivales !

De plus, une tombola a ravi les heureux chanceux qui ont regagné leurs pénates les bras chargés de victuailles !

Après un mois de vacances, notre marché reviendra le 1er septembre (voir affiche en dernière page) accompagné du traditionnel forum des associations qui vous permettra de découvrir de nouvelles activités ou de confirmer vos choix.

Enfin, le samedi 2 décembre, de 10 h 00 à 18 h 00, notre marché de Noël revêtera ses atours festifs afin de vous proposer des idées de cadeaux pour gâter vos proches mais aussi pour vous faire plaisir !

Nous vous remercions à nouveau pour votre participation indéfectible !

Excellentes vacances et rendez-vous le 1er septembre pour une rentrée réussie !



Parking rue du 13 août

Bientôt, un nouveau parking au cœur du bourg

Afin de faciliter le stationnement dans le centre-bourg, un nouveau parking va être aménagé rue du 13 août.

Situé à proximité de la Place de Romand et de ses commerces, ce dernier sera accessible tout au long de la journée. N'hésitez pas à l'utiliser.



Façade de l' école maternelle après ravalement



Travaux



Agence postale communale

Après une assez longue période d'études de sol et de structure, les travaux de notre future agence Postale Communale ont enfin démarré en juin.

Cette construction a dû tenir compte des risques de gonflement des argiles et bénéficie donc de fondations profondes (-2,00 m) et d'un plancher flottant qui a été réalisé pendant la première quinzaine de juillet.

Le gros œuvre est actuellement en cours et devrait être fini début septembre, période à laquelle entreront en action les entreprises de second œuvre, menuiserie, carrelage, peinture, électricité.

Si le chantier se déroule sans problème d'approvisionnement, la réception des travaux devrait avoir lieu début octobre et l'ouverture du bureau au public, entre le 15 et le 30 octobre.

Nous vous communiquerons prochainement sur nos réseaux sociaux les opérations postales et bancaires auxquelles vous pourrez accéder, ainsi que les horaires d'ouverture de ce service.





CONFÉRENCE - PROJECTION - DIMANCHE 22 OCTOBRE 2023 à 14h30

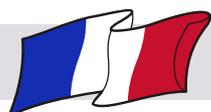
CHÂTEAU DE CHAMEROLLES

La Société des Amis de la Forêt d'Orléans (SAFO), avec le soutien du département du Loiret et de la commune de Chilleurs-aux-Bois, organise le dimanche 22 octobre 2023 à 14h30, dans la Grande Halle du Château de Chamorolles, une conférence - projection sur le thème :

Entre Loire et Seine, la forêt au fil de l'eau

LE CANAL D'ORLEANS

Renseignements sur la conférence-projection : 02 38 39 84 66 - Tarif normal : 8 € - Tarif réduit : 5 € - Pour les adhérents SAFO à jour de leur cotisation : 5 €. Pas de réservation - Sonorisation professionnelle - Le droit d'entrée donne accès à la visite du Château et des jardins.



Extraits de conseil

Conseil du 9 juin 2023

ÉLECTIONS SÉNATORIALES – Désignation des délégués et suppléants des conseils municipaux

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de procéder ce jour à l'élection de 5 délégués et 3 suppléants au sein du collège qui procédera à l'élection sénatoriale.

Le Conseil Municipal procède aux votes à bulletin secret conformément aux articles L 284 et L 288, afin de désigner les délégués et suppléants.

Les élus ci-dessous ayant obtenu la majorité absolue des voix sont élus pour représenter la Commune de CHILLEURS-AUX-BOIS au sein du collège qui procédera à l'élection sénatoriale :

Délégués

Mme PELLETIER épouse DESNOUS Aurélie
M BOUDIN Sébastien
Mme DENIAU Evelyne
M LEGRAND Gérard
Mme DANIZEL Delphine

Suppléants

M COLMAN Philippe
Mme PIGEON épouse KALINOWSKI Nelly
M BOUCHERY Arnaud

SERVICES PÉRISCOLAIRES – Révision des tarifs et des règlements à compter du 1er septembre 2023

Sur proposition de la commission scolaire, le Conseil Municipal fixe les tarifs des Services périscolaires à compter de la prochaine rentrée scolaire comme suit :

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE : (4 séquences possibles dans la journée)

- Le matin à partir de 7 h 30 jusqu'au début des cours
- Le soir, pour les maternelles :

De 16 h jusqu'à 16 h 55 avec goûter

De 16 h 55 à 17 h 45

De 17 h 45 à 18 h 30

- Le soir, pour les élémentaires :

De 16 h 10 jusqu'à 16 h 55

De 16 h 55 jusqu'à 17 h 45 avec goûter

De 17 h 45 jusqu'à 18 h 30

Tarifs selon le quotient familial (CAF et MSA) et pour chaque séquence :

Quotient familial inférieur à 700 € :	1,95 €
Quotient familial de 700 à 1 200 € :	2,30 €
Quotient familial supérieur à 1 200 € :	2,40 €

Le service est facturé au nombre de séquences

(Précision : Toute séquence commencée est due en totalité).

- Pénalité forfaitaire pour un retard au-delà de 18 h 30 : 5,00 €

- Au bout de 3 retards constatés, une pénalité de 35,00€ sera facturée.

- Pénalité pour les enfants sans dossier d'inscription : 10,00 €

Restaurant scolaire :

Prix par repas enfant réservé : 4,10 €

Prix par repas enfant non réservé : 5,50 €

Prix par repas adulte : 5,95 €

La facturation est établie mensuellement suivant le nombre réel de repas pris. Une réduction de 20 % est accordée par le CCAS lorsque 3 enfants d'une même famille résidant à CHILLEURS AUX BOIS sont scolarisés dans les écoles communales.

- Pénalité par repas non inscrit 48 h à l'avance ou sans dossier d'inscription via le portail famille:

10,00 € en sus du prix du repas soit un total de 15,50 €

Etude surveillée :

Forfait mensuel de 16,50 € par mois sur 10 mois, soit 165 € par an pour 3 études par semaine (lundi, mardi et jeudi de 16 h 15 à 16 h 55).

Forfait mensuel de 9 € pour les enfants en résidence alternée ne fréquentant l'étude surveillée qu'une semaine sur deux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide les modifications des tarifs et règlements s'appliquant aux services d'accueil périscolaire, de restauration et de l'étude surveillée à compter de la rentrée scolaire 2023.

Budget Eau – Aménagement d'une structure de masquage du surpresseur de Gallerand

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que plusieurs devis ont été sollicités pour la réalisation d'une structure de protection visuelle autour du surpresseur de Gallerand, devant les Roseraies André EVE.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 12 voix pour et 2 abstentions, décide de retenir la proposition de l'entreprise CONCEPT BOIS pour un montant de travaux de 12 186,66 € HT, soit 14 623,99 € TTC.

Budget Assainissement – Relevé topographique et détection des réseaux rues des Granges et du Vivier.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une proposition relative à l'établissement d'un plan topographique et de détection des réseaux souterrains pour la Rue du Vivier et la Rue des Granges.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

retient la Gâtinaise de topographie pour un montant de 1 800 € HT soit 2 160 € TTC.

Convention étude de trafic RD 2152 – Département du Loiret

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée qu'une délibération a été prise lors du dernier Conseil concernant la convention de comptage routier sur la RD 2152 entre la commune et le Département du Loiret.

Le comptage routier devrait débuter en septembre.

Safer – biens sans maître

En réponse à une demande de précisions demandées lors de la précédente séance concernant les biens sans maître, Monsieur le Maire informe que les seuls coûts pour la collectivité sont ceux relatifs aux demandes de fiches de renseignements hypothécaires.

Il n'y a aucun coût de type actes administratifs pour ce genre de procédure. Au terme de la délibération d'incorporation prise par la collectivité à la fin de la procédure, les parcelles reviendront, après publication au service de publicité foncière, dans le patrimoine de la collectivité.

Commission du personnel

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'une réunion de service a eu lieu le mercredi 31 mai en Mairie avec les agents des services techniques, la responsable technique, la secrétaire générale, Mme DENIAU et M. TARRON, adjoints, ainsi que Monsieur le Maire.

Cette réunion avait pour objectif de rappeler les droits et obligations des fonctionnaires mais aussi de préciser des comportements à adopter.

Par ailleurs, la secrétaire générale souhaite mettre en place des règlements permettant un cadre des services pour une optimisation des ressources humaines

Le règlement intérieur de la commune datant de 2002 est devenu caduc et doit être revu.

La secrétaire souhaite mettre en place un règlement du temps de travail formalisant l'ensemble des règles à appliquer, notamment le Compte épargne temps, les congés, les autorisations, le RIFSEEP...

Pour ce faire, une procédure est à appliquer et doit réunir lors de différentes réunions la commission du personnel afin de soumettre les documents au Comité Technique du Centre de Gestion.

Une prochaine réunion aura lieu avec les personnels des services scolaires et périscolaires.

Carte Nationale d'Identité

Depuis le 2 mars 2017, la Mairie ne délivre plus les Cartes Nationales d'Identité ainsi que les Passeports.

Ce sont auprès des administrations équipées d'un dispositif de recueil qu'il faut nécessairement s'adresser.

Les usagers peuvent donc effectuer leur demande dans l'établissement administratif de leur choix sur l'ensemble du territoire Français.

Cependant, une pré-demande en ligne est indispensable sur le site www.ants.gouv.fr ou avec le cerfa papier n° 12100*02.

Les établissements les plus proches de Chilleurs-aux-Bois :

- La Mairie de Neuville-aux-Bois : 02 38 75 52 22
- La Mairie d'Outarville : 02 38 39 50 19 **Nouveau !**
- La Police Municipale de Pithiviers : 02 38 30 06 40

Les mairies les plus éloignées :

- Artenay
- Beaune-la-Rolande
- Malesherbes
- Puiseaux

/!\ Pensez à prendre rendez-vous !/



OBJECTIF CITOYEN

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???

www.delenet.gouv.fr

SGA

LE RECENSEMENT MILITAIRE donne des DROITS

QUI ? Garçons et filles de nationalité française

OÙ ? À la mairie de ton domicile

QUAND ? Dès 16 ans

AVEC QUOI ? Ta carte d'identité
Le livret de famille

POURQUOI ? Un justificatif de domicile
Pour être inscrit sur les listes électorales
Pour te présenter aux examens et concours soumis à l'autorité publique

(CAP, BEP, Baccalauréat, permis de conduire, etc.)



PORTAIL FAMILLE 2023/2024

CHECK-LIST DE LA RENTRÉE !

Chaque famille doit avoir mis en ligne **AVANT LE 28 AOÛT 2023** :

- ✓ L'attestation CAF (quotient familial) la plus récente
- ✓ L'assurance scolaire à jour
- ✓ Le carnet des vaccinations actualisé
- ✓ Le livret de famille (pour les nouveaux élèves)

Pour certains enfants, il est impératif de communiquer :

- ✓ Le Plan d'Accueil Individualisé (PAI) **OBLIGATOIRE** en cas d'allergies ou de pathologies **AVEC UNE PHOTO RÉCENTE**, remis en main propre à l'accueil de la mairie ou envoyés par email à l'adresse ci-dessous
- ✓ Le calendrier des gardes alternées pour les parents séparés qui souhaitent mettre en place un planning dissocié



La famille s'engage à :

- ✓ Prendre connaissance des règlements intérieurs et à les respecter
- ✓ Tenir régulièrement à jour les réservations des services périscolaires
- ✓ Communiquer tout changement de coordonnées pour assurer le bon suivi du profil sur le Portail Famille
- ✓ Apporter des informations complémentaires et importantes dans l'onglet « Dossier de famille » (ex : repas sans porc, port de lunettes, contacts en cas d'urgence, autorisations...)

En cas de besoin, contactez le service périscolaire
par email mairie@chilleursauxbois.fr ou au 02 38 39 87 06

Savoir-faire

Les années passent et le Savoir-Faire continue.

Nous ouvrirons les portes :

Le mardi 5 septembre 2023 – Salle du Relais – 14 h.

C'est le jour de rentrée pour tous : petits, grands voire « très grands ».

Si, en fin d'année nous avons surtout fait de la couture, nous avons l'intention de diversifier un peu nos activités.

Pourquoi ne pas faire quelques visites sur l'année hors de CHILLEURS-AUX-BOIS... ?

Bien sûr, nous continuerons nos « basiques » : cartonnage, culture, voire cuisine et autres MAIS le café à 14 heures reste « l'incontournable ». C'est un « café long », tant les unes que les autres, nous partageons amicalement nos moments de vie.

Sachez que la salle du Relais est vaste, sans problème, vous trouverez votre place.

N'hésitez pas et venez nous rejoindre.

La Team Chilleuroise

Bonjour, nous sommes 6 jeunes d'Animado de CHILLEURS-AUX-BOIS qui au mois de mars ont eu comme projet de créer une junior association pour financer par la suite un voyage pédagogique.

Nous nous sommes réunis pour trouver des actions à faire au sein de notre village et nous avons eu toutes sortes d'idées comme animer le village et aider les personnes âgées ou vieillissantes qui restent à leur domicile (en leur tondant la pelouse, portage de courses et petites tâches ménagères).

Nous interviendrons à certains moments au sein de la MARPA en organisant des activités manuelles. Nous organiserons également des animations dans le village afin de le faire revivre.

Nous avons abouti ce projet le 3 février 2023. Nous avons fait notre première manifestation le 3 juin à ESCRENNES pour une vente de crêpes et ensuite le 1er juillet à CHILLEURS pour aussi une vente de crêpes à la fête du sport. Nous remercions toutes les associations qui nous accompagnent fortement dans notre projet et la Mairie qui est là pour nous et qui nous aide beaucoup. Nous avons dans le futur des événements prévus, n'hésitez pas à découvrir tous nos événements sur nos réseaux sociaux (Facebook, Instagram) qui portent le nom de notre association la TEAM CHILLEUROISE.

La Forestière

Nouvelle réussite pour notre Concours de Boules 2023, lutte acharnée mais amicale entre les participants. Chacun a été remboursé de sa mise plus des coupes remises aux 3 premiers, des lots à chacun ainsi qu'une dotation de la Forestière pour les premiers.

Notre réputation nous précède, nous avons refusé des inscriptions malgré notre extension, à notre grand regret.

Nos boulistes ont déjà postulé pour une 4ème édition.

De nouvelles manifestations sont à l'étude et à programmer pour le semestre à venir (nous réfléchissons très fort).

Associations



Les amis des roses

Cette année encore, notre voyage annuel a été très apprécié et a eu lieu sous un soleil généreux : le matin, nous avons visité le charmant village d'APREMONT et son parc floral, et l'après-midi, nous avons fait halte à l'Arboretum de BALEINE où l'accueil de sa propriétaire nous a tous laissés pantois.

Nous renouvelons pour la troisième année notre journée détente à CHAMBON le 3 septembre. Cette journée conviviale a pour but de réunir les adhérents autour d'un repas partagé et commencera comme d'habitude par une randonnée pédestre ou cycliste pour ceux qui le veulent.

Si vous voulez participer à ces sorties, n'attendez pas.

Vous pouvez adhérer pour seulement 10 € par famille et par an.

Sans compter les réductions que nous accordent les pépinières André EVE et pépinières THAUVIN renommés tous deux pour leurs rosiers.



POUR RAPPEL : la salle peut contenir jusqu'à 80 personnes assises. Les clefs peuvent être retirées le vendredi soir en période estivale (du début avril à la fin septembre) et remises le dimanche soir ou le lundi matin. Un état des lieux sera fait après chaque location en présence des locataires.



Pour la période hivernale, les locataires régleront le prix de leur consommation exacte tant en gaz qu'en électricité (du début octobre à la fin mars)

Et bien sûr, vous pouvez nous suivre sur Facebook LA FORESTIERE.

Les membres de la Forestière vous souhaitent un bel automne et prenez soin de vous



AS Rabajou

Le 2 avril dernier, l'association sportive AS RABAJOU organisait ses premières épreuves de courses à pied dénommées « Trail de RABAJOU » et « Trail de CHAMEROLLES ».

Malgré des conditions climatiques incertaines jusqu'au jour de la course, le nombre de coureurs inscrits, le bon déroulement des deux épreuves proposées ainsi que les différents retours et témoignages que nous avons reçus nous permettent de dire que cet événement fut un succès.

Ce succès, nous le devons à l'implication des nombreux bénévoles qui se sont joints aux membres de l'association pour préparer et encadrer les courses.

Nous le devons également au Conseil Départemental et au personnel du château de CHAMEROLLES ainsi qu'à la Mairie de CHILLEURS et aux personnels administratifs et techniques pour leurs concours.

Nous le devons à nos partenaires (animateur, inscription, chronométrage, secours) et aux nombreux sponsors qui nous ont aidés dans le financement de cet événement.

Nous le devons aussi aux différents propriétaires qui nous ont permis d'emprunter les voies privées permettant de rejoindre la forêt domaniale.

Nous le devons enfin à tous les coureurs qui ont choisi de participer à nos courses dans un calendrier sportif déjà bien chargé en ce début de saison et aux spectateurs qui se sont déplacés pour les encourager.

Que tous en soient chaleureusement et sportivement remerciés.

Fort de ce succès, l'Association a d'ores et déjà réservé la date de la deuxième édition qui aura lieu le dimanche 7 avril 2024.

Dans le même esprit que cette année, l'objectif sera d'offrir aux coureurs l'occasion de profiter des chemins de notre massif forestier qui sont si beaux à cette époque de l'année.

Si les parcours sont encore à l'étude et ne sont pas définitivement arrêtés, deux distances seront proposées comme pour la première édition : une d'une dizaine de kilomètres et l'autre de plus de 20 kilomètres.

La grande nouveauté sera le déplacement de la zone de départ et d'arrivée sur le site du château de CHAMEROLLES.

Alors que vous soyez coureurs, bénévoles ou tout simplement spectateurs, vous pouvez dès à présent noter cette date du dimanche 7 avril 2024.

Pour toute question concernant ces courses ou bien le club de l'AS RABAJOU, vous pouvez nous contacter via l'adresse mail asrabajou@gmail.com

ABCD



Le concours du 3 juin 2023 intitulé "Fête des Mères" a réuni 42 personnes. Des boulistes de Bazoches les Gallerandes et son Président d'Honneur " Bruno REMOND" ainsi que des boulistes de Malesherbes et de Pithiviers ont échangé quatre parties avec beaucoup de plaisir.

Un coucou de notre emblème NATIONAL, 14 fois champion du Monde, Philippe SUCHAUD suscitera certainement de nouveaux joueurs à la Rouche pour le "concours RENTREE DES CLASSES" le 26 août 2023 et le concours AUTOMNE le 23 septembre 2023.

Boulistement VOTRE.

Un Grand MERCI à Sandrine, Stéphanie, Nelly, Alexandre et Fabrice.

L'amicale des anciens

Le mercredi 6 septembre : Journée détente

Départ Place de Romand à 7 h 30

- 10 h : Safari-découverte du cerf à la Ferme de la Haie en véhicule (comme au safari) dégustation de toasts à base de cerf !

- 12 h 15 : Déjeuner au restaurant – kir, une entrée, un plat, fromage et salade verte, dessert, vin et café.

- 14 h 30 : Visite commentée de LA FERTE BERNARD en petit train touristique.

- 16 h 45 : Balade en bateaux électriques sur les canaux de LA FERTE BERNARD où ponts, passerelles et lavoirs s'égrènent au fil de l'eau.

Puis retour vers CHILLEURS.

Sortie peu fatigante, pas de marche, toujours véhiculés. Prix : Base de 25 à 29 : 99 €,

Base de 30 à 39 : 92 € si nous avons la chance d'être 31 inscrits, une gratuité qui servira pour les pourboires !!

Le jeudi 12 octobre : Repas au Lancelot à 12 h.

Le prix adhérent est de 21 € et pour les invités, le prix est de 42 €.

Pour plus de renseignements vous pouvez prendre contact avec Marie-France au 06.88.72.51.79 ou Gérard au 06.74.76.10.30.

COC Danse

Dès la rentrée, le COC Danse propose des cours d'Initiation à la danse classique, danse contemporaine fusion, et improvisation destinés aux enfants de 7 à 12 ans.

Ces cours proposeront un travail sur le placement, la musculation et l'assouplissement du corps, et également sur les deux premières positions de danse classique ainsi qu'un apprentissage de deux petites chorégraphies (danse classique et danse contemporaine) en vue d'un spectacle de fin d'année.

Le COC Danse propose par ailleurs un nouveau cours destiné aux femmes adultes, autour d'un travail des muscles profonds, d'un renforcement du plancher pelvien et d'assouplissements, le tout réalisé en musique.

Ces cours auront lieu sous réserve d'un nombre minimum de 10 inscriptions par cours.

Pour plus de renseignements, le COC Danse se tiendra à votre disposition au forum des associations le vendredi 1er septembre.

COC Eveil de l'enfant

Pour les enfants de 3 à 6 ans, les séances permettent un éveil physique par la multiactivité :

- en vivant des expériences motrices, sensorielles et culturelles
- en construisant sa relation aux autres
- en osant s'exprimer et maîtriser ses émotions.

2 cours sont proposés les vendredis :

- de 17 h 30 à 18 h 15 pour les enfants de Petite section (nés en 2020)
- de 18 h 15 à 19 h pour les enfants de Moyenne et Grande section (nés en 2018 et 2019)

Reprise des cours le vendredi 15 septembre.

2 cours d'essai gratuit sont proposés.

Renseignements : Anne 06 77 91 60 14 ou anne.georgel@orange.fr

COC Foot

Marche gourmande :

Les fiches d'inscription vous seront envoyées par mail ou pourront être retirées en Mairie.

Réservation et règlement obligatoire auprès du COC Foot avant le 31 août.

Chaque participant devra se munir d'un gilet fluorescent et d'une lampe de poche.

Pensez à apporter votre gobelet et vos couverts.

Retour sur le 1er juillet

Merci à tous d'être venus nombreux entourer Jean Claude.

Récipiendaire de la Médaille de L'assemblée Nationale pour toutes ces nombreuses années de bénévolat remise en mains propres par notre député Anthony BROSSE en présence de M. BONLIEU, ancien président du Cap PITHIVIERS, M. NOLLAND, Maire de PITHIVIERS qui lui a remis le trophée de la ville, Jacques POTHIER, créateur du COC sans oublier la vidéo de Steve MARLET qui a désormais des responsabilités au Red Star, de Cathy, Arnaud, la commission sportive, les responsables des sections sportives et de nombreux anciens et actuels licenciés et élus.

Sans oublier tous les autres participants.

Un beau moment de convivialité bien mérité.

Merci.

COC

Gymnastique volontaire

C.O.C. GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Nous espérons que vous passez un bel été.

A la rentrée de septembre, nous vous proposons comme les années précédentes 3 cours différents :

Gym douce pour seniors, le mercredi matin de 9 h 30 à 10 h 30 au gymnase avec Lola.

Gym adultes, le jeudi soir avec Romain.

- de 18 h 15 à 19 h 15, cours de gym douce avec renforcement musculaire tendance Pilates.

- de 19 h 15 à 20 h 15, Gym tonique avec cardio et renforcement musculaire et étirements.

Tous les cours ont lieu au GYMNASSE de CHILLEURS AUX BOIS.

Pour découvrir les cours, 1 ESSAI GRATUIT, inscription possible en cours d'année.

Le vendredi soir 1er septembre, nous serons présents au Forum des Associations qui aura lieu avec le marché des producteurs sur le site de la Rouche à CHILLEURS.

Vous pourrez avoir des renseignements sur tous les cours et également vous inscrire.

Pour tout renseignement supplémentaire,

appeler le 06-36-69-52-89.

Le COC Foot organise sa
1ère
MARCHE GOURMANDE
A Chilleurs-aux-Bois
SEMI NOCTURNE
Samedi 16 Septembre

7 Km
13 Km

17€ Pour les adultes
10€ Pour les enfants

Départ entre
18H ET 18H45

Places limitées
Inscription obligatoire

Contactez par mail 505081@lcfoot.fr



COC Foot

Animation foot à l'école

3 sessions d'animation ont eu lieu dans les écoles de CHILLEURS-AUX-BOIS, MAREAU AUX BOIS et ASCOUX.

Merci à toute l'équipe de bénévoles qui se sont fortement investis.

A la demande générale, rendez-vous a été pris pour renouveler l'année prochaine.

Belle participation active. Merci à tous.

Second vide greniers organisé par le COC Foot

De nombreux exposants avec des nouveautés cette année.

Nous travaillons déjà sur le prochain vide grenier de juin 2024 avec une nouvelle formule.

Nous vous en dirons plus le moment venu.

Tournoi loisirs

Bel événement le 2 juin dernier, notre club avait la joie d'organiser un tournoi loisirs en conviant les clubs de NANCRAÏ, VITRY AUX LOGES, PITHIVIERS et l'Entente Loges et Forêt. Ces derniers ont remporté le titre.

Félicitations à eux.

Mais le principal à retenir est la bonne ambiance tout au long du tournoi et les bons moments de convivialité partagés. Un grand merci au pôle animation du club qui n'a pas compté son temps pour faire de cet événement une réussite.

Un grand merci également à nos sponsors pour ce tournoi : Entre Vous & Bois, Petits-fils Orléans et Les Jardins de l'Etoile .

Merci à toutes les personnes ayant contribué de près ou de loin à cette belle soirée.

Rendez-vous l'année prochaine

Baby foot

Deux séances d'essais possibles

Saison 2023 2024 toutes catégories

CLUB FAMILIAL ET CONVIVAL.

VOUS ETES INTERESSES POUR NOUS REJOINDRE N'HESITEZ PAS

CONTACTEZ-NOUS

Le COC Foot à toujours la possibilité d'accueillir des joueurs seniors pour évoluer en D4 et des jeunes à partir de 5 ans, des U7 aux U17.

- Création cette année d'une équipe U16 U17 en collaboration avec MARGNY LES USAGES.

Contact par mail :

505081@lcfoot.fr pour toutes les inscriptions (nous vous mettrons en relation avec les coaches respectifs).



Forum des associations



CHILLEURS-AUX-BOIS

**30 associations
ou sections sportives
Des équipements
au service de votre passion**

- ⇒ Salle des sports Bernard THOMAS
- ⇒ Stade Jean TRESSY
- ⇒ Courts de tennis ⇒ City Stade
- ⇒ Boulodrome et étang de la Rouche
- ⇒ Bibliothèque ⇒ Maison de l'amitié
- ⇒ Cour Gauthier ...

Rendez-vous vendredi 1er septembre à La Rouche à partir de 18h

Organisé simultanément avec le Marché des producteurs locaux et artisans créateurs

A la veille de la rentrée scolaire, nous vous invitons à vous plonger dans l'Histoire des écoles de notre commune à travers 100 ans d'illustrations et photos de classe prises entre 1888 et 1987.

Un peu d'Histoire



L'école Saint André, aujourd'hui La Cour Gauthier



L'école Sainte Marie, aujourd'hui Le Relais



Les écoles publiques de CHILLEURS-AUX-BOIS

Ecole maternelle, rue du Vivier



École élémentaire, Grande rue





Marché des Producteurs locaux et Artisans créateurs



Vendredi 1 septembre 2023
18 h 00 à 21 h 30

Chilleurs-aux-Bois

Chaque 1^{er} vendredi du mois !

Restauration sur place
Tables à votre
disposition



locavore.chilleurois@gmail.com

Animation : L'Avenir et l'Alouette



**Avec la participation du « Forum des Associations
Sportives et Culturelles »**

« Etang de la Rouche », Rue de la Boulangère